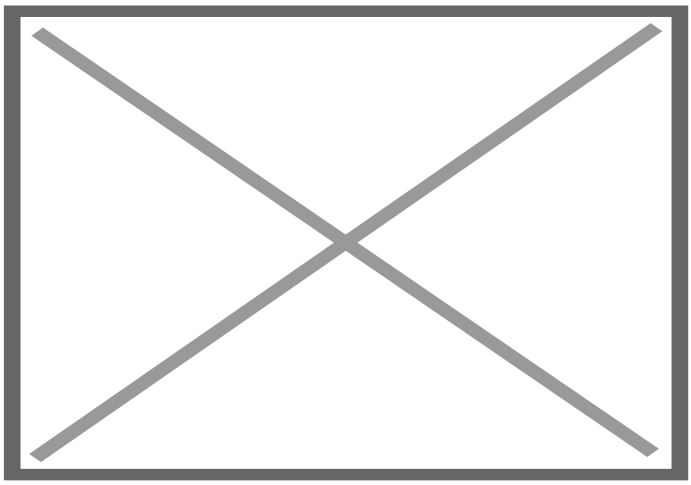
février 2018

DSM Dyneema

Associer résistance et légèreté



Les blessures aux mains représentent un quart de la totalité des accidents du travail. Face à ce danger, les fabricants proposent aujourd'hui des gants anti-coupure affichant divers degrés de protection selon les matériaux utilisés allant du polyester, du nylon aux para-amides, à la fibre de verre, à l'acier et même au UHMWPE (polyéthylène à très haut poids moléculaire). Inventée par DSM Dyneema et commercialisée sous la marque Dyneema®, cette dernière fibre est quinze fois plus résistante que l'acier à poids égal et permet de fabriquer des gants qui garantissent une protection contre la coupure de niveau 5 selon la norme EN 388 sans être mélangée aux filaments continus de verre qui provoquent parfois des irritations. Grâce notamment aux atouts de cette fibre, largement utilisée par les fabricants, on observe depuis des années une tendance au développement de gants plus fins, capables d'assurer une résistance à la coupure élevée sans amoindrir la souplesse et le confort du produit.

Conjuguer plusieurs résistances

Malgré la montée en puissance de ces nouveaux matériaux, des défis restent toutefois à relever car les gants n'échappent pas à l'approche commerciale actuelle caractérisée par une prise en compte de plus en plus ciblée du client et donc un degré élevé de personnalisation. Le niveau de protection n'est plus le seul critère de choix puisqu'au-delà d'une protection optimale apportée contre la coupure, les porteurs désirent également être protégés contre d'autres risques liés à leur travail en bénéficiant, par exemple, d'une résistance thermique ou chimique.

Les fabricants de gants de sécurité répondent à ces nouvelles demandes en proposant de plus en plus d'options : un plus grand nombre de tailles pour un ajustement parfait, un choix élargi de coloris, davantage de fonctions personnalisées et davantage d'options spécifiques à chaque métier. Ils utilisent des matériaux qui protègent contre plusieurs risques, tout en apportant le confort, la sensation de fraicheur et l'aisance de mouvement, le tout en associant la durabilité et la longévité.

Dyneema® Diamond

Dans le cadre de cette évolution, ces quinze dernières années ont connu les changements les plus marquants de l'industrie du gant. Les nouvelles fibres permettent de réaliser des gants à la fois légers et confortables tout en assurant des niveaux de protection jamais atteints. Ils aident ainsi à répondre aux demandes des utilisateurs en termes de confort, de préservation de la souplesse et de protection spécifique à un secteur d'activité, tout en prenant en compte les divers types de risque.

Parallèlement, les méthodes d'essai ont évolué vers un système normalisé de cotations des gants résistants à la coupure alors qu'avant 2000, les gants étaient simplement cotés par les mentions bien, passable ou

insuffisant. Aujourd'hui, tous les équipements de protection individuelle commercialisés dans les pays membres de l'Union Européenne doivent porter la marque CE pour signifier leur conformité à la directive EPI (89/686/CEE). La résistance à la coupure est ainsi quantifiée d'un rang 0 à 5 selon la norme EN388 (méthode coupe-test), indication complétée pour les gants les plus résistants par l'indication du niveau de A à F atteint avec le test normalisé Iso 13997 d'une précision supérieure.

Pour DSM, selon cette règlementation, les gants fins jauge 18 basés sur la technologie 220dtex Dyneema® Diamond sont dans leur majorité classés en rang 5 niveau B, les gants jauge 15 en 440dtex Dyneema® Diamond sont essentiellement en niveau C et enfin les gants jauge 13 fabriqués en 660dtex Dyneema® Diamond répondent pour la plupart aux critères du niveau D.